

Annie Matrice

(Animatrice)

Animatrice : L'animateur des débats a un rôle essentiel dans le déroulement de toute réunion. Il oriente, organise, structure les interventions, en d'autres termes il fait vivre les échanges. Il fixe les règles du déroulement du débat. Il n'intervient pas sur le fond du propos ; le contenu doit venir des participants. Sans prendre position, il fait respecter les règles du débat. Il doit faire en sorte que le débat soit le plus participatif et interactif possible.

(Source : H2COM agence de communication et de productions culturelles)

Vous êtes animateur/trice de cette réunion, le maire vous a engagé pour l'aider dans l'organisation du débat.

Vous devez :

- 1- vous présenter et expliquer aux participants votre rôle.
- 2- organiser un tour de table afin que chaque participant puisse se présenter.
- 3- expliquer les règles de fonctionnement du débat à l'ensemble des participants.
 - chaque participant doit demander à prendre la parole en levant la main et ne pourra s'exprimer sans votre autorisation (vous veillerez à respecter l'ordre des demandes et à empêcher que plusieurs participants parlent en même temps).
 - chaque participant dispose d'une minute pour s'exprimer (vous veillerez à ce que chaque participant ne dépasse pas son temps de parole).
- 4- lancer le débat.
- 5- 10 min avant la fin, vous proposerez à la journaliste de faire un récapitulatif des arguments avancés par chacun des participants, puis vous donnerez la parole au maire afin qu'il close le débat, explique que le compte-rendu sera affiché à la mairie et que les avis de chacun permettront au conseil municipal de prendre la meilleure décision.

Lors de la réunion, vous devez rester objective (neutre) par rapport à la décision finale.

Flore Médoc

(Botaniste et naturopathe)

Botaniste et naturopathe : le botaniste naturopathe organise des formations qui permettent de découvrir les plantes sauvages et de préparer quelques remèdes simples à partir des plantes médicinales rencontrées.

Votre activité professionnelle consiste à organiser des stages de découverte des plantes médicinales. Pour cela vous effectuez des sorties nature en forêt, sur la commune de Liande. Vous utilisez régulièrement le chemin de randonnée et sensibilisez votre public au fonctionnement des zones humides. Les stagiaires apprennent à reconnaître les plantes médicinales et à s'en servir pour se soigner. Vous organisez à la fin de chacune de vos sorties une visite du village permettant aux touristes de découvrir les produits locaux.

La réalisation du projet vous inquiète car vous craignez qu'un certain nombre de forêts soit remplacées par des parcelles agricoles, ce qui entraînerait la disparition des espaces où vous trouvez les plantes médicinales.

Yves Héron

(Maire de Liande)

Maire : Les maires français ont un rôle important car ils assurent une double fonction. Ils exécutent les décisions prises lors des conseils municipaux qu'ils président. Ils disposent également de pouvoirs propres importants (urbanisme, ordre public). Ils sont élus pour six ans.

Vous êtes le maire de la petite ville de Liande (20 000 habitants) ; vous rappelez que vous êtes responsable du développement économique de la ville et souhaitez soumettre à l'ensemble des personnes présentes un projet d'implantation d'une usine de production d'agroc carburants : l'entreprise « AgroBusiness ». Pour s'installer « AgroBusiness » a besoin de parcelles agricoles sur la commune.

Vous organisez cette réunion publique. Votre objectif est de recueillir les avis des acteurs locaux pour les soumettre au conseil municipal afin de sélectionner l'un des deux sites proposés à l'implantation du groupe « AgroBusiness ». Il vous paraît important de bien écouter les avis des uns et des autres car c'est un projet qui peut mettre en danger votre réélection.

Vous êtes convaincu que la réussite d'un tel projet serait bénéfique pour la commune car elle offre :

- une relative indépendance énergétique (les véhicules municipaux ainsi que ceux des habitants pourraient être alimentés par les biocarburants produits localement)
- une protection de la santé de la population contre les émissions dues aux combustibles fossiles (SO₂, NO₂, particules, O₃...) conformément à la loi LAURE (1996) et au Plan Régionale de la qualité de l'air (PRQA)
- la possibilité de réaliser des économies (les ressources en pétrole s'épuisant, celui-ci devient de plus en plus cher, les biocarburants sont donc une alternative intéressante)
- des créations d'emplois pour les habitants de la commune
- une revalorisation des déchets agricoles (source de revenus supplémentaire pour les agriculteurs locaux qui pourraient revaloriser leurs déchets agricoles)

Daisy Dérata

(Habitant)

Habitant : Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Vous habitez la commune de Liande et êtes soucieuse de la qualité et de la quantité de l'eau de la source « Bono » que vous consommez. Vous êtes la représentante d'une partie des habitants (près de 1500 soit environ 7,5 % de la population) qui pensent comme vous mais qui n'ont pas pu participer à cette réunion faute de places disponibles. Votre mari a déjà signé un contrat de travail avec l'entreprise « AgroBizness ».

L'eau de cette source étant très pure, c'est une ressource importante pour la majorité des habitants. Vous savez que les engrais épandus sur les parcelles agricoles peuvent entraîner l'augmentation de la quantité de nitrates dans l'eau. Transformés en nitrites par l'organisme, ils peuvent provoquer la transformation de l'hémoglobine en "méthémoglobine", et provoquer ainsi un mauvais transfert de l'oxygène vers les cellules (méthémoglobinémie). C'est surtout dangereux pour les nourrissons de moins de 6 mois et les femmes enceintes. Par ailleurs les pesticides utilisés par les agriculteurs pour lutter contre les maladies et les ravageurs des cultures peuvent eux aussi se retrouver dans l'eau du robinet. Ils sont soupçonnés de perturber le fonctionnement général du corps : risque de cancers, trouble de la reproduction et du comportement.

Vous ne souhaitez donc pas que l'on implante des parcelles agricoles dédiées à la production d'agrocarburants dans la zone où se situe la source « Bono ».

Ainsi, vous êtes plutôt favorable à l'implantation des parcelles agricoles dans la zone 2 afin de préserver la source.

Emma Lanatur

(Bloggeuse engagée)

Bloggeuse : sur Internet, personne qui tient un blog, sorte de carnet de bord dans lequel elle exprime ses points de vue, ouvrant son espace aux réponses d'internautes.

(Source : <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/blogueur>)

Vous tenez le blog « *Liandes of hope* ». Vous soutenez les ZADistes¹. Vous participez à cette réunion afin de vous opposer au projet d'une culture en masse dédiée à la production d'agrocarburants en raison de ses impacts sur l'environnement et sur le bien-être des habitants de la commune.

Vous savez que les milieux naturels sont d'une importance capitale pour la biodiversité. En effet, la faune et la flore des parcelles cultivées sont très réduites par rapport aux parcelles naturelles. L'implantation de parcelles dédiées à la production d'agrocarburants diminuerait la biodiversité et la qualité des sols.

Par ailleurs, la mise en place d'une culture intensive s'accompagne de l'usage de pesticides, ce qui entraînerait une pollution, non seulement du sol, mais aussi du cours d'eau alimentant la commune.

Vous insistez sur les bienfaits de la nature sur la santé en étant persuadée que l'humeur, le comportement, les émotions dépendent réellement de la présence de la nature. Pour vous, la solution durable n'est pas de passer des carburants fossiles aux agrocarburants mais plutôt de réduire le recours aux déplacements motorisés.

¹ ZADistes : Personne engagée dans la défense d'un espace ayant une dimension rurale ou environnementale et menacé par un projet d'aménagement. (ZAD = Zone A Défendre)

Maxime Hizé

(Agriculteur/propriétaire terrien)

Agriculteur – propriétaire terrien : Personne propriétaire de nombreuses et larges terres utilisées pour l'agriculture. Il procède à la mise en culture de la terre et/ou à l'élevage d'animaux à des fins de productions. Il y a souvent une convergence entre les intérêts des industriels et des grands propriétaires terriens.

Vous êtes agriculteur et vous êtes favorable à l'implantation du groupe industriel «AgroBusiness», car la vente de vos récoltes ainsi que la location d'une partie de vos terrains vous assurerait une rente importante sur plusieurs années et améliorerait votre train de vie.

En effet, avec l'implantation du groupe industriel, vous avez comme ambition de mettre en place des cultures destinées à la production d'agrocarburants de 2^{ème} génération, qui sont produits en n'utilisant que les parties non comestibles des plantes et les déchets agricoles.

Etant donné que les ressources fossiles sont en voie d'épuisement, vous êtes conscient de la nécessité de trouver de nouvelles formes d'énergies.

Les agrocarburants de 1^{ère} génération sont des carburants obtenus à partir des produits de l'agriculture (huile de colza ou de tournesol, maïs, pomme de terre,...) et constituent une alternative à l'utilisation des ressources fossiles. Cependant, si l'on souhaite à l'avenir remplacer le pétrole dans le secteur des transports par des produits issus de la biomasse cultivée, il faudrait pouvoir consacrer plus que la surface actuelle des terres cultivables dans le monde. La culture destinée aux agrocarburants entre donc en concurrence avec la culture vivrière (destinée à nourrir la population).

C'est pourquoi votre projet de produire des agrocarburants de 2^{ème} génération vous permettrait de continuer de produire pour l'alimentation humaine mais aussi de revaloriser vos déchets agricoles en les revendant au groupe industriel « AgroBusiness » et ainsi vous inscrire comme acteur du développement durable.

Fabio Aimsatère

(Maraîcher Bio)

Maraîcher - Bio : Un maraîcher Bio est une personne qui cultive des légumes dans le respect de la culture biologique, à savoir par le refus de recourir aux produits chimiques de synthèse.

Vous êtes maraîcher bio et cultivez des légumes sur la commune de Liande. Vous défendez que l'idée que le maraîcher cultive peu d'hectares et varie sa production, à l'encontre de la logique des exploitations intensives et de la logique d'exportation. Votre activité fournit une partie de la production alimentaire locale et vous êtes particulièrement fier d'avoir obtenu le label qualité *agriculture biologique*.

Pour s'implanter, le groupe industriel « AgroBusiness » envisage de louer à bon prix un certain nombre de parcelles agricoles aux agriculteurs locaux, leur garantissant une source de revenus confortables.

Vous avez refusé de louer vos parcelles au groupe industriel car vous souhaitez maintenir votre exploitation et êtes totalement contre l'utilisation de vos parcelles agricoles dans le but de fournir des agrocarburants. Vous ne comprenez pas que certains agriculteurs locaux acceptent de louer les leurs au groupe industriel « AgroBusiness » dans le but de s'enrichir au détriment de l'indépendance alimentaire de la commune. Vous n' imaginez même pas l'idée de gaspiller autant de denrées alimentaires uniquement dans un but énergétique.

Ainsi, vous souhaitez convaincre le maire d'abandonner ce projet, et vos collègues agriculteurs de céder leurs parcelles afin de conserver une production alimentaire locale de qualité, d'autant que la plupart des habitants compte sur vous pour leur fournir des aliments de qualité, et provenant directement de leur région.

Yvon Défriché

(Habitant)

Habitant : Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Vous habitez dans le quartier de Bellevue. Votre cadre de vie, dans un espace naturel, vous satisfait pleinement. Ce que vous appréciez plus que tout, c'est observer les chevreuils ou les sangliers le matin en lisière de la forêt de Brosse et Liande et la verdure qu'offre la vue depuis vos fenêtres. Votre environnement est un merveilleux objet de découverte pour vos enfants, avec lesquels vous ne laissez pas passer une occasion d'aller vous promener sur le sentier de randonnée tout proche.

L'implantation du groupe industriel « AgroBizness » sur la parcelle n°2 impliquerait d'abattre les arbres de la forêt pour créer de nouvelles parcelles agricoles, avec notamment culture de colza. Vous avez dû déménager de votre précédente habitation qui se situait aux milieux de champs de colza car cette plante sent très fort. Son odeur correspond à l'émission de composés organiques volatiles qui peuvent irriter les voies respiratoires. De plus le pollen du colza se dissémine par le vent, parfois sur plusieurs kilomètres, et contient de nombreux allergènes (substances qui déclenchent des allergies). Un de vos enfants a développé une allergie au pollen de colza, et fait des crises d'asthme.

Vous êtes sensible au fait que vous vivez dans une zone d'exposition au radon² et vous craignez que l'exploitation intensive des sols et donc le défrichage associé augmente la teneur de radon dans l'atmosphère.

Vous êtes totalement contre l'idée de transformer le paysage pour une culture destinée aux agrocarburants.

Vous souhaitez conserver votre qualité de vie et protestez afin que la parcelle près de chez vous reste à l'état naturel.

² <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Radon.91571.0.html>

Dolorès Ponsable

(Habitant)

Habitant : Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Vous habitez le village de Liande. Comme beaucoup d'autres habitants, vous vous fournissez régulièrement chez Fabio Aimsatère, l'agriculteur proche de chez vous. Vous êtes particulièrement satisfaite : les légumes sont de très bonne qualité, produits localement et à un coût abordable. Vous êtes fiers de favoriser la production locale qui permet de limiter les impacts sur l'environnement. En effet vous êtes soucieuse de l'alimentation de vos enfants et de les éduquer au développement durable en leurs montrant que l'avenir n'est pas forcément dans la mondialisation mais plutôt dans le développement local.

Vous êtes ainsi totalement contre la transformation des parcelles agricoles en champs destinés aux agrocarburants et êtes opposée à l'implantation de telles parcelles dans votre commune. Vous souhaitez conserver la production alimentaire locale afin de favoriser l'autonomie alimentaire de la commune. De plus, la production locale permet de réduire les coûts d'importation et de favoriser le développement durable.

Ernest J. Davenir

(Chef d'entreprise)

Chef d'entreprise : Un chef d'entreprise ou un dirigeant d'entreprise est une personne qui est à la tête d'une entreprise, sans en être forcément le fondateur ou le propriétaire. Il dirige l'entreprise en fonction des pouvoirs qui lui sont conférés.

(Source : Wikipédia)

Vous êtes à la tête de l'entreprise « AgroBusiness ». Avec la raréfaction des combustibles fossiles, la demande en agrocarburants est en hausse. Vous souhaitez donc implanter une nouvelle filiale près de la commune de Liande pour produire davantage d'agrocarburants.

Cette filiale achètera les produits des cultures voisines (colza) voire leurs résidus (paille, copeaux de bois) et par différents procédés les transformera en agrocarburants (gaz, éthanol...). Vous disposez des moyens techniques et financiers pour cela.

Le maire de la commune de Liande soutient votre projet ainsi que les agriculteurs avec lesquels vous travaillerez en partenariat. Cela fait déjà deux mois que vous effectuez des négociations auprès de vos futurs partenaires, notamment les propriétaires terriens auxquels vous louerez les terres exploitées, ainsi qu'un recrutement auprès de la population de la ville. Une cinquantaine de contrats ont déjà été signés. Peu vous importe le lieu, vous souhaitez simplement répondre à une demande qui est en hausse, participer au développement de la ville en créant de nouveaux emplois et accroître vos profits. De plus, le bois issu de la destruction de la forêt de « Brosse et Liande » pourrait être une source de biomasse conséquente, ce qui serait particulièrement intéressant pour votre entreprise.

Vous expliquerez à l'assemblée présente à la réunion vos motivations afin de les convaincre de choisir l'une ou l'autre des parcelles retenues afin de commencer l'installation au plus tôt.

Jim Rébaucet

(Habitant en recherche
d'emploi)

Habitant : Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Chômeur: Au sens du Bureau International du Travail les chômeurs constituent la « population sans emploi à la recherche d'un emploi ».

(Source : INSEE)

Vous êtes sans emploi et représentez les personnes qui ont déjà signé un contrat de travail avec l'entreprise « AgroBizness ».

Issu d'une famille nombreuse et peu aisée, vous n'avez pas fait de très longues études car vous avez dû travailler très jeune pour subvenir aux besoins des vôtres. Vous avez travaillé pendant une vingtaine d'année dans la célèbre usine à papier « Boisfin ». Cependant, avec l'arrivée d'internet et de la communication électronique, les besoins en papier ont diminué et ont conduit à la fermeture de l'entreprise. Une centaine de salariés se sont alors retrouvés sans emploi. Cela fait maintenant 2 ans que vous êtes à la recherche d'un emploi. N'ayant pas les moyens de vous offrir une voiture pour aller travailler ailleurs, l'arrivée de l'entreprise « AgroBizness » à proximité de la commune de Liande est une véritable opportunité pour vous et pour de nombreuses autres personnes qui sont dans la même situation que vous. Selon vous, l'avenir de la commune de Liande est en jeu, l'implantation de l'entreprise « AgroBizness » serait un moteur de croissance et d'épanouissement pour sa population.

Vous avez eu des moments de déprime et de stress liés à votre perte d'emploi. En cela, vous voyez l'implantation de l'entreprise comme salutaire pour votre santé également.

Peu importe pour vous où s'implantent les parcelles destinées à la production d'agrocarburants du moment que le projet se réalise.

Asma Tik

(Habitant et asthmatique)

Habitant : Personne qui vit dans la commune de Liande (20 000 habitants).

Asthmatique: L'asthme est un trouble respiratoire chronique (qui se répète ou persiste) caractérisé par une constriction (rétrécissement) des voies respiratoires, entraînant chez le sujet des difficultés à respirer. Ces difficultés sont souvent aggravées par l'exercice physique, l'air froid, ou encore certaines particules allergènes présentes dans l'air.

(Source : caducée)

Vous habitez la commune de Liande depuis votre naissance. On vous a diagnostiqué asthmatique dès l'âge de 9 ans. Vous suivez un traitement et avez dû être hospitalisée à plusieurs reprises lors de crises d'asthme particulièrement aiguës.

Pour aider les personnes souffrantes de la même pathologie que vous, vous avez monté une association nommée « Pulmone-Air », dont vous êtes la représentante. Grâce à l'association et aux fonds récoltés, vous avez mené différentes études qui montrent que l'asthme s'est fortement développé dans les endroits soumis à la pollution atmosphérique, à laquelle les jeunes enfants sont particulièrement sensibles. Or cette pollution est principalement liée à l'émission de gaz par les automobiles. Selon vos études, l'utilisation d'agrocarburants émettrait une quantité moins importante de gaz polluants et toxiques que l'essence ou le diesel. Pour préserver la santé de tous, il vous semble donc judicieux de promouvoir la production de biocarburants, qui permettraient de diminuer l'utilisation de combustibles fossiles à l'origine d'une forte pollution atmosphérique.

Peu importe où se fait l'implantation des parcelles dédiées à la production d'agrocarburants vous et votre association soutenez le projet.

Médar Ouine

(Ecologue)

Ecologue : Spécialiste de l'écologie, science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu et les interactions entre eux. Il analyse, mesure et prévoit l'impact des activités humaines sur l'environnement et la biodiversité. Il réalise des études d'impact, monte des dossiers réglementaires et fournit conseils et recommandations.

(Source : Wikipédia)

Vous avez étudié le patrimoine écologique de la région et répertorié les espèces rares qu'il faut protéger. Le maire vous a donc invité à participer à cette réunion publique.

Ainsi dans la forêt domaniale de « Brosse et Liande » vous avez fait une découverte extraordinaire. En effet, vous avez pu observer une espèce de plante, une orchidée, *Orchis quassare*, qui ne vit nulle part ailleurs (on parle de plante endémique). Ainsi, la destruction de son habitat signifierait la destruction totale d'une espèce. De plus, il existe dans les zones humides de cette forêt d'autres espèces qui ne sont pas endémiques, comme le vison d'Europe (*Mustela lutreola*), mais classée « en danger » sur la liste rouge des espèces menacées en France, et qui ont un fort rôle écologique car ce sont des prédateurs qui régulent et empêchent la prolifération de certaines espèces.

Ainsi, implanter des parcelles agricoles dédiées à la production d'agro-carburants en empiétant sur une partie de la Forêt « Brosse et Liande » vous paraît inconcevable. En effet, l'une des principales causes de la perte de biodiversité étant la destruction d'habitats liée à l'activité humaine vous ne voulez pas que l'on détruise une forêt qui regorge de richesses biologiques. Selon vous, il faut protéger cette biodiversité pour maintenir des écosystèmes viables sur le long terme.

Vous proposez donc d'implanter la parcelle de culture d'agro-carburants sur un site qui aura moins d'impact sur la biodiversité.